



N° 50
Mai 2021



Le site internet
labuisse.fr



L'application
Politeia France



La page Facebook
Ville de La Buisse



La chaîne
Ville de La Buisse

L'Actualité Municipale

**SUPPLÉMENT
MOUSTIQUE TIGRE
À L'INTÉRIEUR**

REDYNAMISER LA DÉMOCRATIE LOCALE : LE PARI DU TIRAGE AU SORT

La municipalité souhaite qu'un maximum d'habitants puissent participer aux projets municipaux et contribuer aux décisions. Nous voulons que la possibilité de s'impliquer dans la vie de la commune et de s'engager au service de l'intérêt général soit donnée à chacun et chacune.

Pour encourager de nouveaux habitants à sauter le pas, nous avons décidé d'expérimenter la méthode du « tirage au sort » : des habitants tirés au sort à partir des listes électorales se voient proposer de participer à des « groupes projet » dont le rôle est de concevoir et suivre des opérations municipales.

Une première expérimentation est en cours dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg. Doté d'un budget de 2,5 millions d'euros, ce projet doit permettre de réaliser un ensemble de travaux qui permettront à tous les Buisards de bénéficier d'un centre bourg apaisé, embelli, renforcé et animé.



Deux habitantes tirées au sort sur les listes électorales vont ainsi prendre place, aux côtés d'élus et de techniciens municipaux, au sein du groupe chargé du pilotage de ce projet important pour la commune.

La décision de n'effectuer ce tirage que parmi les habitantEs s'explique par la volonté de rééquilibrer la balance des sexes dans un groupe déjà très masculin.

Le succès est au rendez-vous, puisque sur les 20 habitantes tirées au sort, quatre ont déjà fait part de leur souhait de participer à l'expérience. Un second tirage permettra de sélectionner les deux « finalistes ».

RAPPEL : LA DIVAGATION DES CHIENS EST INTERDITE

La Mairie a été alertée à plusieurs reprises par des habitants ayant été inquiétés ou menacés par des chiens ayant échappé à la surveillance de leur maître. Des poules ont également été attaquées et tuées.

La Mairie souhaite rappeler que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite et peut faire l'objet de sanctions (saisie de l'animal et placement en fourrière, contraventions).

Un chien est considéré en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître et n'est plus sous la surveillance effective de celui-ci, ou s'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. De manière générale, afin de garantir la sécurité des habitants et de la faune sauvage et domestique, nous vous invitons à tenir vos chiens en laisse.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales de la commune de La Buisse pour pouvoir voter.

Quand s'inscrire ? Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour les prochaines élections, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le 14 mai 2021. Pour cela, vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (accessible avec un compte service-public.fr ou via **France Connect**) et joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Vendredi 7 mai

Permanence avocat/architecte conseil
à la mairie, à partir de 14h sur rendez-vous.

Mercredi 19 mai

Conseil municipal
à la Salle Polyvalente à 20h (public limité).

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

La commune de La Buisse organisera un Marché de Producteurs et Artisans Locaux le samedi 29 mai de 14h à 18h (sous réserve d'autorisation préfectorale).

Si vous êtes producteur ou artisan local, vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à mairie-de-la-buisse@labuisse.fr.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ : OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 067 / 2021 du 07/04/2021, le Maire de La Buisse a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP).



L'enquête se déroulera à la mairie de LA BUISSE (38500) du 26 avril 2021 au 3 juin 2021 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Elle concerne le Règlement Local de Publicité, document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal en adoptant des dispositions plus restrictives que celle-ci.

A cet effet, Monsieur le Président de Tribunal administratif, a désigné Madame ROUDIER Françoise comme commissaire enquêteur. Le public pourra rencontrer Madame la commissaire enquêteur en mairie de La Buisse, les :

- Lundi 26 avril 2021 de 15 h à 17 h
- Mardi 11 mai 2021 de 15 h à 17 h
- Jeudi 3 juin 2021 de 15 h à 17 h



L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://labuisse.fr> ;
- en version papier au siège de la commune de La Buisse à la Mairie, Place Marcel Vial à La Buisse, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres papiers d'enquête publique établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par voie postale en adressant un courrier à Madame la Commissaire Enquêteur au siège de l'enquête à : Mairie de La Buisse, place Marcel Vial 38500 LA BUISSE
- par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de la commune de La Buisse dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public en Mairie de La Buisse, aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune (<https://labuisse.fr>) pendant un an.

Le projet de révision du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause - est soumis pour approbation au Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Buisse.

Complètement Femme

Nous sommes intervenues ce mois-ci en milieu scolaire, au Lycée Pierre Béghin à Moirans, sur le thème "Vivre heureux avec un corps différent dans une société normalisante" auprès de 5 classes de terminale et une classe de première. Nous avons abordé le thème de la mastectomie et de la différence grâce à l'art en leurs montrant des toiles représentant des amazones. Puis nous avons évoqué les baignades "Toutes à l'eau avec ou sans lolo". Nous avons aussi discuté de la création et de la mise en vente de nos maillots pour amazone unisein et les leur avons présentés.

Le message de retour des élèves est fort et unanime: ils sont choqués de ne pas voir davantage d'amazones alors qu'il y a 20 000 mastectomies qui sont pratiquées en France chaque année (avec seulement 30% des femmes qui choisissent une reconstruction mammaire). Pour eux les amazones devraient être visibles et représentées dans l'espace public : dans la rue, dans les films, la pub, la mode... Ils pensent qu'il faut parler des différences et les montrer, justement pour supprimer la notion de minorité et de normalité. Enfin, selon eux toute personne devrait pouvoir vivre heureuse quelle que soit sa différence.

Être Amazone « c'est un choix beau et courageux » (Damon).

Nos prochaines baignades « Toutes à l'eau avec ou sans lolo » auront lieu le dimanche 5 juillet (sous réserve de restriction sanitaire), à Charavines (Isère), à Caen, à la Réunion et je l'espère comme l'an dernier en Tunisie.

Le 17 octobre prochain, nous organisons une journée pour renouer avec sa féminité après une mastectomie. Cette journée "Toujours Femme" aura lieu à la Buisse et s'articulera autour d'ateliers proposés par des professionnels ou associations spécialisées (danse, arthérapie, kinésithérapie, sport, habillement...). Actuellement il existe beaucoup de choses pour aider les personnes après un cancer mais rien qui soit spécifique pour renouer avec sa féminité après une mastectomie.

Enfin j'adresse un grand merci à la municipalité de la Buisse qui nous prête gracieusement une salle afin de pouvoir mettre en place cet évènement.

Pascale Contrino, pour l'association Complètement Femme
www.completementfemme.org



Maison des Jeunes et de la Culture



CONCOURS NOUVEAU LOGO MJC 2021 !

Une vingtaine de candidats se sont inscrits pour dessiner un nouveau logo pour la MJC. Nous attendons avec impatience la réalisation qui aura remporté le meilleur vote du jury composé de 7 adhérents représentatifs de la MJC : enfant, parent d'enfant, jeune, adulte, senior, administrateur, salarié. L'heureux gagnant bénéficiera d'une activité annuelle pour la saison 2021/2022 !

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC A ÉTÉ REPORTÉE AU VENDREDI 2 JUILLET

Ce sera l'occasion de vous retrouver autour de jeux, de buffet partagé, de tables rondes et de spectacles !

DÉLAIS INSCRIPTION SÉJOURS ET ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2021 !

Inscription pour les séjours à partir du 17 mai
pour les Buissards et du 25 mai pour les extérieurs.

Inscription pour les vacances d'été à compter du 1er juin.
Les inscriptions seront validées uniquement avec le règlement. La MJC sera fermée du 2 au 13 août.

ACCUEIL DE LOISIRS 3/11 ANS

L'histoire au fils des mercredis

De la première apparition de Donald en dessins animés au couronnement de la reine Elisabeth II en passant par les premières photos orbitales de Mars. C'est à travers différentes activités revisitées pour l'occasion que les enfants pourront faire revivre ces événements qui ont plus ou moins changé notre monde.

Planning à retrouver sur notre site internet : www.mjc-la-buisse.com

L'été pointe le bout de son nez

Moteur à Anti matière... Check

Propulseur Ionique... Check

Détecteur de Martiens... Check

L'espace nous appelle et cet été les petits Buissards vont enfiler leurs combinaisons pour partir à la découverte d'un monde qui n'aura que pour seule limite leur imagination.

Séjour « Tous à l'eau ! » du 19 au 23 juillet à Aix les bains pour les enfants de 8 à 10 ans.

ACCUEIL JEUNES ADOS & PRÉADOS

Retour sur les mercredis de mars : Les jeunes mobilisés pour préparer leurs vacances !

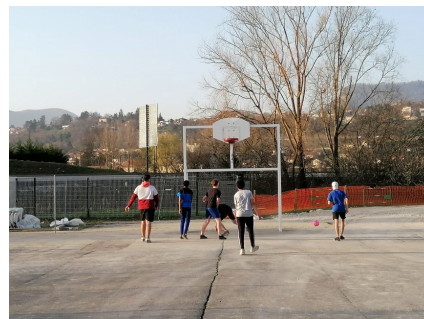
Les différents groupes de jeunes de la MJC ont commencé à organiser les séjours de l'été 2021.



Préparation du séjour lacs du Verdon.
Du 12 au 15 mai 2021 (sous réserve...).



Préparation du séjour « Lycéens ».



Sans oublier de se détendre en tapant dans le ballon !



Séjour « Lycéens » du 5 au 8 juillet à Châtillon en Diois. Projet en cours avec les lycéens.

Séjour sportif « Raid Ados 3 » du 12 au 16 juillet à Valbonnais pour les collégiens de 10 à 14 ans.

Séjour « Tous à l'eau ! » du 19 au 23 juillet à Aix les bains pour les 6ème.

Programmes détaillés **des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires** sur notre site :
www.mjc-labuisse.fr Pour nous contacter : 04.76.06.10.40 ou mjc-labuisse@orange.fr